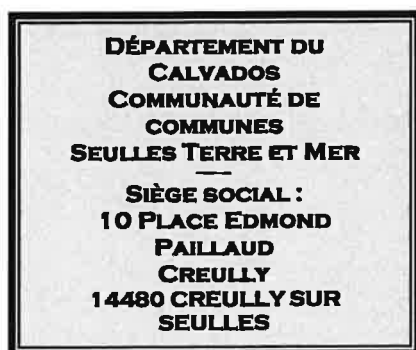




EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS ET DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°DEL2022_010 : Nouvelle dénomination du RPI de Lantheuil

Séance du 10 février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 10 février à 18h30, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes de Seules Terre et Mer se sont réunis à la salle polyvalente de Villiers le Sec située rue Paul Champenois à Creully-sur-Seules. La convocation, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers communautaires le vendredi 4 février 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la communauté de communes le vendredi 4 février 2022.

Nombre de conseillers communautaires		
En exercice	Présents	Participants au vote
44	34	43
Le quorum étant atteint, la séance peut valablement se tenir		

VOTE
A L'UNANIMITE
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

Sont présents les Conseillers communautaires suivants :
Marie-France BOUVET-PENARD, Didier COUILLARD, Alain COUZIN, Christelle CROCOMO, Vincent DAUCHY, Hubert DELALANDE, Pierre de PONCINS, Jean DUVAL, Sandrine GARCON, Véronique GAUMERD, Christian GUESDON, Geoffroy JEGOU du LAZ, Marie-Claire LAURENCE, Jean-Daniel LECOURT, Lysiane LEDUC DREAN, Sylvaine LEFEVRE, Guillaume LEMENAGER, Daniel LEMOUSSU, Daniel LESERVOISIER, Gérard LEU, André MARIE, Philippe ONILLON, Colette ORIEULT, Thierry OZENNE, Alain PAYSANT, Gérard PICCAND (suppléant de Monsieur LAVARDE), Hervé RICHARD, Cyrille ROSELLO de MOLINER, Alain SCRIBE, Geneviève SIRISER, Gilles TABOUREL, Fabien TESSIER, Agnès THOMASSET, Jean-Luc VERET.

Ont donné pouvoir :

*Nadine BACA a donné pouvoir à Agnès THOMASSET
 Marcel DUBOIS a donné pouvoir à Alain SCRIBE
 Stéphane JACQUET a donné pouvoir à Vincent DAUCHY
 Sylvie LE BUGLE a donné pouvoir à Thierry OZENNE
 Gwenaëlle LECONTE a donné pouvoir à Daniel LEMOUSSU
 Frédéric LEVALLOIS a donné pouvoir à Geneviève SIRISER
 Gérard MARCIA a donné pouvoir à Lysiane LEDUC DREAN
 Virginie SARTORIO a donné pouvoir à Thierry OZENNE
 Richard VILLECHENON a donné pouvoir à Marie-Claire LAURENCE*

Le Conseil communautaire a nommé Christian GUESDON secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Seules Terre et Mer du 9 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/02/2022

Application agréée E-legalite.com

DEL2022_010 : NOUVEL DENOMINATION DU RPI DE LANTHEUIL

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu l'avis favorable du conseil d'école du RPI de Lantheuil en mars 2021,
- Vu l'avis favorable du conseil municipal de Pont-sur-Seulles,
- Vu le courrier en date du 8 décembre 2021 des maires de Ponts-sur-Seulles et de Colombiers-sur-Seulles sollicitant le changement de nom du RPI de Lantheuil,
- Vu l'avis favorable du Bureau.

Considérant que le nom proposé pour le RPI de Lantheuil est: « École des Petits Ponts ».

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'UNANIMITE :

- **DECIDE** de nommer l'école de Lantheuil : « École des Petits Ponts ».
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,


 Le PRESIDENT
 Thierry OZENNE



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès du Président Seules Terre et Mer
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN

REÇU EN PREFECTURE

le 24/02/2022

Application agréée E-legalite.com